

Transfert des professionnels de la santé au détriment des CLSC

Le réseau a jusqu'en 2017 pour les transférer vers les groupes de médecine familiale

KARINE GUILLET
karine.guillet@tc.tc

SANTÉ. La réorganisation des groupes de médecine familiale (GMF) pour y loger davantage de professionnels de la santé au détriment des CLSC soulève son lot d'inquiétudes au Centre intégré de santé et de services sociaux Montérégie-Est (CISSSME). Le réseau de santé devra outiller les GMF à même ses ressources existantes sans pénaliser les patients qui ne sont pas desservis par les GMF.

Cette nouvelle orientation ministérielle a pour but de rassembler une équipe interdisciplinaire autour du médecin de famille afin de limiter les déplacements des patients. Cette équipe comprendrait infirmières, travailleurs sociaux, kinésithérapeutes et nutritionnistes.

Le territoire de la Montérégie-Est compte présentement 14 GMF. Le CISSSME a jusqu'en 2017 pour réaliser l'harmonisation de ses services puisque cette période correspond au renouvellement des accréditations des GMF. Onze des 14 GMF du territoire ont déjà adhéré au nouveau programme.

Selon Pascale Larocque, directrice générale adjointe programme santé physique du CISSSME, cette transformation représenterait, selon le modèle du gouvernement, l'équivalent



Les GMF du secteur pourraient bénéficier d'une équipe de professionnels incluant infirmière, nutritionniste et travailleur social. (Photo TC Media - Archives)

de 35,5 infirmières subventionnées par le ministère de la Santé. Le CISSSME devrait également fournir 35,5 autres professionnels de la santé, dont des travailleurs sociaux. Cela représenterait quelque 12 000 heures de service à fournir, qui devront être assumées à même les budgets et les ressources existantes du CISSSME sans financement additionnel.

À DEUX VITESSES?

Plusieurs groupes, dont l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des

services sociaux (APTS) de Sorel-Tracy et la Table de concertation des femmes de la Montérégie, ont manifesté leurs inquiétudes. L'APTS craint notamment que l'offre de service actuelle ne soit pas maintenue dans les CLSC.

Mme Larocque partage également les inquiétudes du syndicat de créer un système à deux vitesses pour les patients dont le médecin est en GMF et ceux dont le médecin ne pratique pas en GMF ou qui n'ont pas de médecin. Si près de 70% de la population de la Montérégie-Est est inscrite auprès d'un médecin de famille dans

l'ensemble du CISSSME, seulement 40% des patients ont un médecin qui pratique en GMF, indique Mme Larocque.

«Nous avons comme obligation de donner des services à une population qui peut être sans médecin de famille. On ne peut pas se permettre de faire en GMF un microcosme qui va être une Cadillac et d'arriver au CLSC pour une clientèle sans médecin de famille qui va rouler avec une Lada», a illustré la PDG du CISSSME, Louise Potvin.

INSÉCURITÉS

Le CISSSME est conscient que ce changement amène son lot d'insécurité chez les membres du personnel. Mme Potvin a toutefois assuré que des discussions auraient lieu avec le syndicat. Elle dit souhaiter trouver des solutions qui avantageraient également les employés.

Le CISSSME souhaite pour le moment convenir avec les GMF quelles activités continueront d'être pratiquées par le CISSSME. Il souhaite que le modèle qu'il choisira soit viable et tienne compte de la population vulnérable.

Selon Mme Potvin, cette initiative pourrait contribuer à désengorger les urgences des hôpitaux. «Plus nous allons répondre aux différents besoins de la personne dans la première ligne, autour du médecin de famille, moins elle va venir à l'urgence sauf pour des situations très aiguës.»

Osez

Du 2 mai au 18 juin 2016*

50\$
de rabais
à l'achat d'une paire de lunettes avec verres progressifs haute technologie

150\$
de rabais additionnel**
à l'achat d'une paire de lunettes solaires avec verres progressifs haute technologie

OPTIQUE ● ● **JOANNE MATHIEU**
opticienne

224, boul. Wilfrid-Laurier Belœil
450 467.6555 ■ optiquejmathieu.ca

Le tour de la montagne

"Je cours pour moi, pour ma santé...
...et celle de ceux qui n'ont pas ma chance de l'avoir"

MAI 23 2016 Desjardins vous invite à faire le Tour de la Montagne!

INSCRIPTIONS au : www.fourdelamontagne.com
au profit de **Fondation Honoré Mercier**

24.5 KM EN ÉQUIPE À RELAIS COURSE/ VÉLO
OU
21.1 KM
10 KM
5 KM
1 & 2 KM POUR LES ENFANTS

MERCI À NOS PARTENAIRES PLATINES

© 2016 Desjardins. Tous droits réservés. Les conditions de participation sont disponibles sur le site internet de la course. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2016. Les inscriptions sont gratuites. Les places sont limitées. Les places sont réservées aux résidents de la région de la Montérégie-Est.